

# Syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest

## Audit de l'exercice comptable 2015

### 31 mars 2016

#### Présents :

- Cyril BUHOT (Commission Finance)
- Patrice LUBIN (Trésorier Adjoint)
- Denis SUIRE (Trésorier)

#### Excusés :

- Frédéric RENAUD (Commission Finance)

## Compte Rendu

La commission finance, représentée par C.BUHOT, a procédé ce jour à l'examen des comptes annuels 2015 du syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest.

Le mode fonctionnement du trésorier et du trésorier adjoint reste inchangé par rapport à 2014.

Le trésorier indique que :

- Des frais supplémentaires de location de salle sont venus se greffer. Ces frais sont en lien avec l'inaccessibilité du bureau, au 26 rue de l'industrie, pendant environ 6 mois.
- Les mandats de prélèvement SEPA représentent 1/3 des cotisations.
- Des frais, en lien avec les prélèvements SEPA, ont été remboursés par la banque à hauteur de 984€.
- Les dépenses en lien avec le besoin d'avocat restent stables

J'ai procédé à la vérification des documents, et aux différentes saisies dans le logiciel informatique, selon un prélèvement réalisé au hasard. Aucune anomalie n'a été relevée.

Sur la base des documents examinés et des contrôles effectués, je certifie que les comptes annuels tels qu'ils m'ont été présentés par le trésorier et le trésorier adjoint, sont réguliers et sincères.

Ceux-ci reflètent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2015.

C.BUHOT

